

ATTENTION Règlement impératif avec votre inscription

10^{ème} conférence annuelle

FINANCEMENTS STRUCTURÉS

Vendredi 24 février 2006 • Pavillon Gabriel • Paris

Coordonnées du participant :

Nom : Prénom :
 e-mail :
 Fonction :
 Société :
 Secteur d'activité : Code NAF :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél. : Fax :
 Effectifs : 1 à 49 50 à 199 200 à 499 500 à 999 1000 et +

Dossier d'inscription suivi par :

Nom : Prénom :
 Tél. : Fax :
 e-mail :

Entité et adresse de facturation :

Société :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Contact :
 Tél. : Fax :
 e-mail :

"Ces informations sont destinées à nos services. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous avez un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant."

suite du bulletin ➔

1 2 3 4 5 6



LesEchos
 CONFÉRENCES

10^{ème} conférence annuelle

FINANCEMENTS STRUCTURÉS
 Financement d'actifs - Acquisitions
 Immobilier - PPP

Vendredi 24 février 2006

PAVILLON GABRIEL • 75008 PARIS

FitchRatings

Gide Loyrette Nouel

KPMG

Capital Finance

<http://conferences.lesechos.fr>

Financement d'actifs et d'acquisitions, financement immobilier et de partenariats public-privé : la palette des financements structurés s'étoffe et s'appuie sur de constantes innovations. La sophistication accrue des instruments financiers existants et le développement de nouveaux produits touchent ainsi un nombre croissant d'opérations. Quelles sont aujourd'hui les dernières tendances permettant d'optimiser les montages et de diversifier les sources de financement ?

Cette dixième conférence abordera, sous la forme d'exemples concrets, le point de vue de différents acteurs : entreprises, investisseurs, avocats, auditeurs, banquiers et agences de notation. Les opérations les plus récentes et innovantes seront développées à la lumière de l'actualité de l'année 2005.

Le dynamisme des financements structurés immobiliers se confirme en 2005. Diversité des acteurs et des cibles d'investissement, abondance de capitaux étrangers : tout concourt à alimenter le marché français. La baisse des taux d'intérêt depuis 2000 et l'assouplissement des conditions de financement permettent de renforcer l'effet de levier. *Peut-on aujourd'hui parler de maturité du marché ?* L'accroissement des volumes d'affaires s'accompagne toutefois d'un affaiblissement des marges : ce contexte incite les établissements financiers à se diriger vers un modèle de distributeur, en optant pour la syndication ou la titrisation. On s'attend ainsi à une envolée des émissions de créances immobilières commerciales (*Commercial Mortgage Backed Securitization* ou CMBS). La titrisation immobilière est en cours d'amorçage en France : *quel est le potentiel de ce marché ? Cette technique peut-elle se généraliser ? Quels en sont les avantages et les inconvénients ?*

La titrisation investit de nouveaux territoires : l'offre s'élargit ainsi aux marchés des PME en leur permettant de diversifier leurs sources de financement. *Quel est le potentiel de développement du marché des PME ? Quelles en sont les spécificités ?* De même, la titrisation s'ouvre aux portefeuilles des compagnies d'assurance : l'opération inédite, menée par Axa, permet d'assurer le transfert aux marchés financiers d'une partie des risques automobile de particuliers. *Ce montage peut-il faire des émules et créer un nouveau marché pour le secteur de l'assurance ? Quelles sont les perspectives de développement ?*

L'activité des acquisitions à effet de levier (LBO) vit un moment charnière en Europe, et particulièrement en France. Aujourd'hui, les prix d'acquisitions et les ratios d'endettement des sociétés reprises en LBO n'ont jamais été aussi élevés. Des opérations de grande envergure se structurent sur le marché européen du LBO et nécessitent de faire appel à des instruments pouvant satisfaire les critères de différentes classes d'investisseurs (banques, CDOs, hedge funds...). Le financement classique en dette senior s'est ainsi sophistiqué avec l'apparition de nouvelles tranches de dette. De même, la mezzanine s'est complexifiée avec le développement de la mezzanine dite « junior », permettant d'accroître le levier financier. *Quelles sont les dernières innovations financières apportées par les LBO ? Quels instruments accompagnent l'accélération des processus de fusions-acquisitions pour répondre aux exigences croissantes des clients ?*

Créés par l'ordonnance du 17 juin 2004, les contrats de partenariat public-privé (PPP) suscitent de grands espoirs : d'importants projets sont en cours dans les secteurs de la santé, de la justice et de la défense. Les PPP changent complètement la donne en matière de financement de projets publics : *quels sont les premiers retours d'expérience ? Quels véhicules de financement et quelles initiatives innovantes peuvent accompagner ces nouveaux types de contrats ?*

Cette dixième conférence annuelle est un rendez-vous majeur pour tous les professionnels des financements structurés, notamment : dirigeants, directions financières et de la trésorerie des entreprises privées et du secteur public, arrangeurs, investisseurs, senior bankers, agences de notation, fiscalistes et juristes...

Pour tout renseignement sur le contenu du programme : Caroline HELFRE • chelfre@lesechos.fr
 Contact presse : Sonia KHATCHADOURIAN • skhatchadourian@lesechos.fr

CETTE CONFÉRENCE S'ADRESSE AUX :

- **BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS :**
 - Président-directeur général ; Directeur général ; Directeur des départements financements structurés, financements complexes d'actifs, financements de projets, financements spéciaux ; Senior banker ; Directeur du financement des risques ; Analyste financier ; Ingénieur financier ; Responsable clientèle grands comptes ; Spécialiste des LBO et des fusions-acquisitions...
 - **ENTREPRISES :**
 - Directeur général, Directeur financier, Directeur de la trésorerie, Responsable titrisation, Responsable financement de projets, Directeur juridique et fiscal.
 - **CABINETS D'AVOCATS**
 - **COMMISSAIRES AUX COMPTES, EXPERTS-COMPTABLES**
 - **ASSUREURS**
 - **AGENCES DE NOTATION**
 - **CABINETS DE CONSEIL EN INGÉNIERIE FINANCIÈRE**
 - **FONDS D'INVESTISSEMENTS, SOCIÉTÉS DE GESTION**
 - **MINISTÈRES ET COLLECTIVITÉS LOCALES :**
 - Directeur général, Secrétaire général des services, Directeur financier, Chef de bureau en charge du juridique et du financement de projets.
- Et tous ceux qui sont concernés par les financements...

P R O G R A M M E

10^{ème} conférence annuelle
FINANCEMENTS STRUCTURÉS
Financement d'actifs - Acquisitions
Immobilier - PPP

Débats animés par Anne DRIF, Journaliste, Les Echos et Bertrand PÉRIGNON, Journaliste, Opérations Financières

8h30 - 9h00

Accueil des participants

9h00 - 9h30

INTRODUCTION

Jean-Yves SCHAPIRO,
Directeur Général Adjoint, Finances et Contrôle, CMA-CGM

9h30 - 11h00

FINANCEMENT IMMOBILIER

- Réformes fiscales SIIC et OPCI
- Le financement hypothécaire
- Refinancement: CMBS et titrisation

Kamel BEN SALAH et Gilles SAINT MARC,
Avocats associés, Gide Loyrette Nouel

Patrick LESUR,
Head of Corporate Banking France, Eurohypo Bank

Romano PAREDES,
Vice President, Securitised Products Group – Real Estate,
Morgan Stanley

Olivier DELFOUR,
Managing Director, Fitch Ratings

11h00 - 11h30 Pause

11h30 - 13h00

**LES NOUVEAUX CHAMPS DE DÉVELOPPEMENT
DE LA TITRISATION**

- Le nouveau cadre juridique de la titrisation en France: le Fonds Commun de Titrisation (FCT)
- La titrisation de portefeuilles d'assurance (risques automobile): cas AXA
- La titrisation de créances pour les PME: cas General Electric Commercial Finance
- Les nouvelles classes d'actifs titrisables en France et en Europe

Gilles SAINT MARC,
Avocat associé, Gide Loyrette Nouel

Amaury de WARENGHIEN,
Directeur financier, Axa France

Jean-Eloi DUSSARTRE,
Responsable titrisation, IXIS CIB

François TERRADE,
Responsable titrisation, General Electric Commercial Finance,
FactoFrance

Emmanuelle NASSE-BRIDIER,
Senior Director, Responsable département Structured Finance,
Fitch Ratings

13h00 - 14h30 Déjeuner

14h30 - 15h45

**FINANCEMENT D'ACQUISITIONS ET LBO:
QUELS MONTAGES INNOVANTS?**

Pascal WERNER,
Managing Director, Head of Leveraged Finance France, Royal
Bank of Scotland

Eric CARTIER-MILLON,
Avocat associé, Gide Loyrette Nouel

15h45 - 17h30

FINANCEMENT DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

- Enjeux comptables
- Premiers retours d'expérience:
 - Secteur hospitalier: CHU Caen, Douai
 - Ministère de la Défense: TLRA
 - Secteur pénitentiaire

Jean-François DANDÉ,
Associé, KPMG

Benoît LEBRUN,
Associé, KPMG

Philippe BONNAVE,
Directeur général, Bouygues Entreprises France Europe,
Bouygues Construction

Jean CHRISTOPHE,
Directeur général, Depfa Bank

Vincent LEVITA,
Directeur de la stratégie et de l'innovation, Axa IM

Gilles CHARMEY,
Directeur Financements Aéronautiques et Transports Terrestres,
Ingepar

FitchRatings

Gide Loyrette Nouel

KPMG

Capital Finance
www.lesechos.fr/capitalfinance

BULLETIN D'INSCRIPTION

**RÈGLEMENT
ATTENTION**

Votre règlement doit nous parvenir impérativement avec votre bulletin d'inscription (à l'exception des établissements publics qui ne payent qu'à service rendu). Dans le cas contraire, Les Echos Formation se réserve le droit de vous refuser l'accès le jour de la conférence.

Tarif:

850 € HT par personne (soit 1016,60 € TTC)
Joindre un bon de commande si exigé par votre entreprise. Les abonnés à la lettre Capital Finance bénéficient d'une réduction de 10 % sur le montant de leur inscription, soit 765 € HT (914,94 € TTC). N° d'abonné (obligatoire)

Pour tout mode de règlement, précisez le titre et la date de la conférence:

- Par chèque à l'ordre des ECHOS FORMATION, société filiale des Echos habilitée à dispenser de la formation professionnelle
- Par virement à l'ordre des ECHOS FORMATION
Banque BNP, compte n° RIB 30004/00804 00010331433/36 BNP Paris Champs-Élysées

Merci de m'envoyer:

- Une convention de formation
- Une attestation de présence

Annulation:

Toute annulation devra être faite par écrit et envoyée par fax ou par e-mail. En cas d'annulation effectuée moins de 14 jours avant la date de la conférence ou en cas d'absence le jour de la conférence, le paiement de l'inscription restera pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement. En cas d'annulation effectuée plus de 14 jours avant la conférence, l'inscription vous sera remboursée déduction faite d'un montant de 180 € HT pour frais de dossier. Vous pouvez vous faire remplacer en nous communiquant par écrit les noms et coordonnées du remplaçant.

- Je soussigné(e), accepte les modalités de règlement et d'annulation

Date: / /

Signature:

Cachet de l'entreprise
(obligatoire)

LesEchos
CONFÉRENCES

À renvoyer à

Nadège BANSARD
Les Echos Conférences
46, rue La Boétie • 75381 Paris CEDEX 08
Tél.: 01 49 53 63 93 • Fax: 01 49 53 68 71
nbansard@lesechos.fr